



GARDE D'HONNEUR OFFICIELLE DES AUTORITÉS SUPÉRIEURES
DU CANTON DE FRIBOURG

CONTINGENT DES GRENADIERS FRIBOURGEOIS

Le CONTINGENT DES GRENADIERS FRIBOURGEOIS ,
son commandant, ses cadres et ses grenadiers
vous remettent, ci-joint, avec grand plaisir
leur

CHRONIQUE POUR L'ANNEE 1983

Ils espèrent que cette brochure relatant les
principales manifestations de l'année écoulée
vous convaincra que l'aide précieuse que vous
octroyez au Contingent est bien utilisée.

Forts de votre appui, ils mettront tout en oeuvre
pour maintenir la tradition des grenadiers
fribourgeois dans leur beau pays, en Suisse et
de part le monde.

Ils vous prient d'accepter, en ce début d'année
leurs voeux sincères de bonne santé et de joie
de vivre.

Fribourg, janvier 1984

Nous faisons à nouveau appel à votre bon coeur
en vous sollicitant pour les cotisations 1984
et nous nous permettons de joindre à la présente
un bulletin de versement.

GARDE D'HONNEUR OFFICIELLE DES AUTORITES SUPERIEURES
DU CANTON DE FRIBOURG

CONTINGENT DES
GRENADIERS FRIBOURGEOIS



CHRONIQUE DE 1983

Introduction

1983

LIEN ENTRE LE PASSE ET LE PRESENT

Le centre de gravité des activités du Contingent des Grenadiers Fribourgeois a été marqué, en 1983, par les nombreuses prestations effectuées dans le cadre des promotions des écoles d'officiers et de sous-officiers. C'est avec une grande fierté que le contingent a rehaussé les dites cérémonies, en présence des autorités religieuses, civiles et militaires. Ce face à face permet d'assurer le lien entre le passé et le présent, entre les anciens et les plus jeunes. Ce sont des moments inoubliables pour les grognards de pouvoir constater l'esprit remarquable des jeunes chefs.

Le Contingent s'est également manifesté dans les diverses manifestations officielles qui avaient Fribourg pour cadre: prise d'armes, Fête-Dieu, In Memoriam, 150ème anniversaire de la Société Suisse des Officiers, 75ème anniversaire de la Société d'artillerie, etc.

Très chers lecteurs, je vous souhaite beaucoup de plaisir à lire le présent document.

CONTINGENT DES GRENADIERS FRIBOURGEOIS

Le Commandant



Colonel EMG A. Liaudat

Le Contingent...

... ses statuts

Chaque société qui se constitue dans notre pays est régie par une législation bien précise et doit avoir comme base des statuts.

Ceux du Contingent des Grenadiers Fribourgeois ont été approuvés une première fois lors de l'assemblée constitutive qui s'était tenue le 22 décembre 1919, au Restaurant des Merciers, et qui avait été convoquée par le Major Ottoz, chef de service de la Direction militaire. Nous en avons reproduit le procès-verbal au début de la chronique de 1977.

Depuis lors et après avoir été plusieurs fois modifiés, ces statuts ont été complètement révisés sous les auspices du Commandant Louis Bulliard et adoptés à l'assemblée générale du 6 mai 1966. Une nouvelle mise à jour a été approuvée à l'assemblée du 21 mai 1973.

Les voici, tels qu'ils nous régissent actuellement:

Contingent des Grenadiers fribourgeois

STATUTS

I. DENOMINATION ET BUT DE LA SOCIETE

Article premier. - La Société du Contingent des Grenadiers fribourgeois a été fondée en 1919 par le groupe qui représentait le Premier Contingent de Fribourg et qui avait été constitué en 1914 avec l'aide de l'Etat de Genève et de l'Etat de Fribourg pour prendre part aux fêtes commémoratives du centenaire de l'entrée de Genève dans la Confédération. Ce groupe reconstituait le contingent envoyé à Genève le premier juin 1814, sous les ordres du colonel Jean-Louis Girard.

Le but de la Société est de maintenir ce groupe et d'en conserver l'uniforme, l'armement et l'ordonnance, afin que le groupe puisse figurer et prendre part aux manifestations officielles et aux fêtes patriotiques.

Garde d'honneur

Art. 2. - Le Conseil d'Etat du canton de Fribourg a, par arrêté du 2 octobre 1964, déclaré le Contingent des Grenadiers fribourgeois «Garde d'honneur officielle des autorités supérieures du canton». A ce titre, le Contingent doit répondre aux mises sur pied ordonnées par le Conseil d'Etat.

Sous réserve de cette obligation, le Contingent garde son autonomie.

Caractère

Art. 3. - La Société est patriotique par ses origines et les traditions militaires dont elle se réclame. Elle est friburgeoise par son attachement à la terre des aïeux, sa fidélité aux institutions fondamentales du canton, son respect des valeurs spirituelles et morales.

Siège

Art. 4. - Le Contingent est organisé corporativement, conformément aux dispositions des art. 60 et suivants du code civil. Son siège est à Fribourg.

II. MEMBRES

Art. 5. - Le Contingent comprend les membres : actifs, vétérans, honoraires, d'honneur, passifs, supporteurs et bienfaiteurs.

Membres actifs

Art. 6. - Les membres actifs forment le Contingent en uniforme. Pour être candidat, il faut être citoyen suisse, avoir accompli son école de recrues dans l'armée et, sauf pour les tambours et les fifres, avoir une taille de 1 m 70 au minimum ; les exceptions à cette règle ne pourront être admises que par une décision de l'assemblée générale.

Sur proposition du comité, les candidats sont admis par l'assemblée générale. Elle peut écarter un candidat sans avoir à en indiquer les motifs.

En règle générale, tout nouveau membre actif entre dans le Contingent avec le grade de grenadier ; des exceptions pourront être faites, en cas de nécessité, pour un poste à l'EM.

Les obligations de service des membres actifs sont fixées par le règlement.

Membres vétérans

Art. 7. - Sur proposition du comité, l'assemblée générale peut décerner le titre de membre vétéran à tout membre actif méritant, ayant exprimé le désir de rendre son uniforme, s'il a servi pendant 15 ans ou rendu des services spéciaux au Contingent.

Membres honoraires

Art. 7 bis. - Sur proposition du comité, l'assemblée générale peut décerner le titre de membre honoraire à tout membre actif méritant ayant exprimé le désir de rendre son uniforme, s'il a servi pendant 25 ans ou rendu des services spéciaux au Contingent. (modif. ass. gén. 8.3.80)

Membres d'honneur

Art. 8. - Sur proposition du comité, l'assemblée générale peut décerner le titre de membre d'honneur aux personnes physiques ou morales ayant rendu des services exceptionnels au Contingent.

Membres passifs, supporteurs ou bienfaiteurs

Art. 9. - Le titre de membre passif, supporter ou bienfaiteur est accordé aux personnes physiques ainsi qu'aux associations et personnes morales qui payent la cotisation fixée par l'assemblée générale.

Droits et obligations des membres

Art. 10. - Le nouveau membre actif doit s'acquitter d'une finance d'entrée fixée par l'assemblée générale.

Tous les membres payent une cotisation annuelle fixée par l'assemblée générale. Les membres d'honneur, honoraires et vétérans n'y sont pas astreints. L'assemblée générale peut dispenser d'autres membres du paiement de la cotisation.

Dans les assemblées, les membres actifs, vétérans, honoraires et d'honneur ont voix délibérative. Les membres passifs, supporteurs et bienfaiteurs ont voix consultative.

Perte de la qualité de membre

Art. 11. - La qualité de membre se perd :

- a) par démission donnée par écrit au comité du Contingent,
- b) par radiation pour non-observation des statuts et règlement,
- c) par exclusion.

L'exclusion ne peut être prononcée que par l'assemblée générale et pour de justes motifs.

Réadmission

Art. 12. - Un ancien membre ne peut être réadmis qu'avec l'approbation de l'assemblée générale. Le membre réadmis par l'assemblée générale doit s'acquitter d'une nouvelle finance d'entrée fixée par le comité. En règle générale, le grade qu'il avait antérieurement lui reste acquis.

III. ORGANISATION

Organes

Art. 13. - Les organes du Contingent sont :

- a) l'assemblée générale,
- b) le comité,
- c) les vérificateurs des comptes.

Assemblée générale - Composition et convocation

Art. 14. - L'assemblée générale est l'organe suprême du Contingent.

L'assemblée générale ordinaire est convoquée une fois par an, dans le courant du premier trimestre de l'année civile.

Une assemblée générale extraordinaire peut également être convoquée chaque fois que le comité le juge nécessaire ou à la demande écrite du cinquième des membres ayant voix délibérative.

Les assemblées générales ordinaires et extraordinaires sont convoquées par message personnel pour les membres actifs, vétérans, honoraires et d'honneur, au moins sept jours avant la date fixée pour sa réunion. La convocation doit porter l'ordre du jour de l'assemblée.

Les propositions visant à compléter ou à modifier l'ordre du jour prévu doivent être adressées, par écrit, au comité, au plus tard, trois jours avant l'assemblée générale.

Les membres passifs, supporteurs et bienfaiteurs sont convoqués, à temps, par un communiqué dans la presse locale.

Attributions

Art. 15. - L'assemblée générale est compétente pour :

- a) approuver les procès-verbaux, les comptes et le budget et donner décharge aux organes responsables,
- b) fixer la finance d'entrée et les cotisations annuelles,
- c) élire le commandant, les membres du comité et les vérificateurs des comptes,
- d) approuver les rapports du commandant et du sergent-major,
- e) se prononcer sur les propositions d'admission, radiation, exclusion, réadmission, promotion et nomination,
- f) approuver le programme d'activité présenté par le comité,
- g) réviser les statuts et le règlement.

Décisions

Art. 16. - En cas de votations, les décisions sont prises à la majorité des voix des votants, pour autant que les statuts ne prévoient pas une majorité qualifiée. En cas d'égalité de voix, celle du commandant est prépondérante.

Le vote a lieu à main levée à moins qu'un dixième au moins des votants ne demande le bulletin secret.

Les nominations sont faites à la majorité absolue aux deux premiers tours de scrutin et à la majorité relative au troisième tour. En cas d'égalité de voix au troisième tour, le sort décide.

Comité - Composition

Art. 17. - Le comité se compose de sept membres. Il comprend :

Le commandant	(président)
L'adjudant	(vice-président)
Le quartier-maître	(trésorier)
Le fourrier	(secrétaire)
Le sergent-major	(préposé à l'armement et l'équipement)

et 2 membres-adjoints.

Les membres du comité sont nommés pour une période de trois ans et sont rééligibles.

Attributions

Art. 18. - Le comité est chargé de gérer les affaires de la société. Ses attributions sont notamment les suivantes :

- a) préparer et convoquer les assemblées générales,
- b) décider et commander les mises sur pied,
- c) gérer les finances et les biens de la société,
- d) établir le programme d'activité,
- e) organiser toutes manifestations, passages sous les drapeaux, sorties, courses, fêtes, séances récréatives, lotos, etc., et désigner les commissions ad hoc pour l'exécution de certaines tâches particulières,
- f) recruter de nouveaux membres,
- g) proposer à l'assemblée générale les admissions, les exclusions, les radiations, les réadmissions, les promotions, les révisions des statuts et du règlement, etc.,
- h) attribuer les chevrons d'ancienneté.

Les membres du comité n'encourent aucune responsabilité personnelle en raison de leur gestion. Ils ne répondent que de l'exécution de leur mandat.

La société est valablement engagée par la signature collective du commandant avec le quartier-maître ou le fourrier.

Convocation

Art. 19. - Le commandant convoque le comité aussi souvent que l'exige l'intérêt de la société. Le comité ne prend valablement ses décisions que si la moitié des membres au moins sont présents. En cas d'égalité de voix, celle du commandant est prépondérante.

IV. CONTROLE

Nomination et attributions

Art. 20. - L'organe de contrôle est formé de deux vérificateurs des comptes et d'un suppléant, nommés, par échelonnement, pour trois ans, par l'assemblée générale. Ils ne sont pas immédiatement rééligibles.

Les vérificateurs sont chargés de contrôler les comptes de la société et de faire rapport à l'assemblée générale. Ils peuvent, en tout temps, examiner les livres de comptabilité, l'état de la caisse et de la fortune.

V. DIVERS

Modification des statuts et du règlement

Art. 21. - Les statuts et le règlement peuvent être modifiés par une assemblée générale extraordinaire convoquée par le comité ou à la demande écrite d'un cinquième des membres ayant voix délibérative. Cette assemblée sera convoquée au plus tôt un mois après le dépôt de la demande écrite et au plus tard, six mois après.

Une modification des statuts ou du règlement ne peut être adoptée qu'à la majorité des deux tiers des membres présents ayant droit de vote.

Dissolution

Art. 22. - La dissolution du Contingent des Grenadiers fribourgeois ne peut être prononcée que par une assemblée générale extraordinaire convoquée spécialement à cet effet et réunissant au moins les quatre cinquièmes des membres ayant voix délibérative. Si ce quorum n'est pas atteint, une nouvelle assemblée générale extraordinaire convoquée dans les trois mois, peut prononcer la dissolution, quel que soit le nombre des membres présents. Dans les deux cas, la dissolution ne peut être décidée qu'à la majorité des trois quarts des membres présents ayant voix délibérative.

Liquidation

Art. 23. - En cas de dissolution, les fonds et les biens du Contingent des Grenadiers fribourgeois deviennent la propriété de l'Etat de Fribourg qui les gère et les conserve en vue de la reconstitution ultérieure d'une société similaire. En aucun cas, la fortune de la société ne peut être répartie entre ses membres.

Entrée en vigueur

Art. 24. - Les présents statuts ont été adoptés par les assemblées générales extraordinaires du 6 mai 1966 et du 21 mai 1973 et entrent immédiatement en vigueur.

Fribourg, le 6 mai 1966

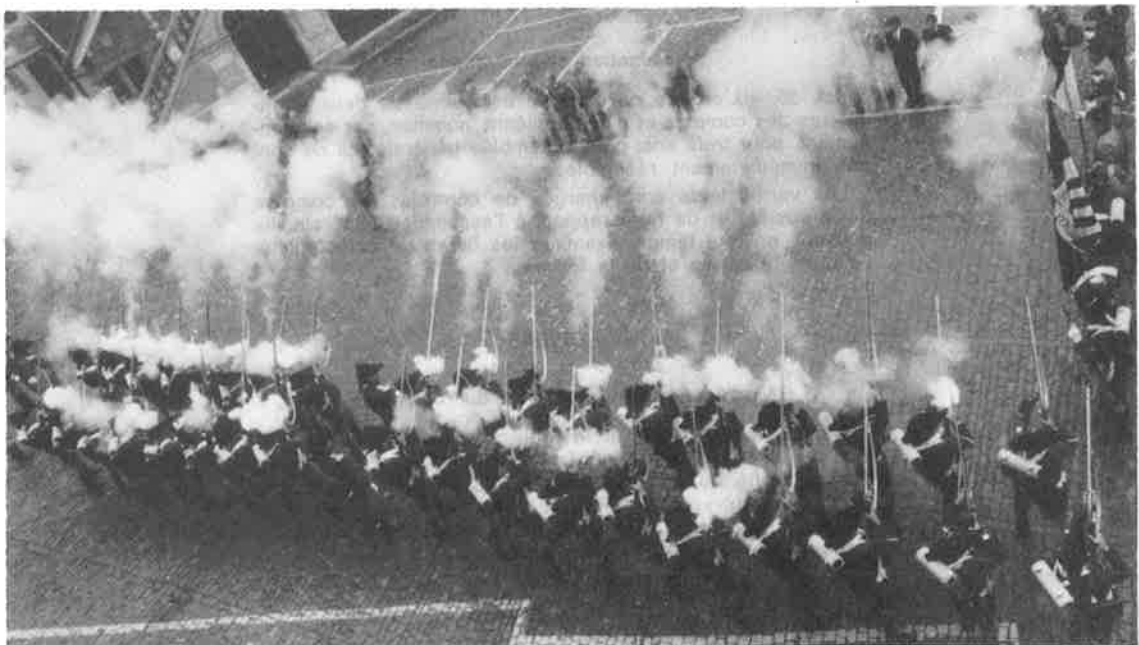
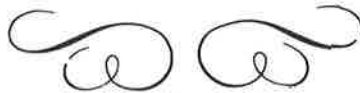
Le commandant :
Louis Bulliard, major

Le fourrier :
Gérard Piccand

Fribourg, le 21 mai 1973

Le commandant :
André Liaudat, major

Le fourrier :
François Roubaty



Le Contingent vu sous un angle inhabituel

CHRONIQUE

Jeudi 6 janvier 1983

APERITIF DES ROIS

L'origine de l'apéritif des Rois doit certainement se situer à l'époque où l'on célébrait à Fribourg, sur la place Notre-Dame, le Jeu des Rois.

On m'a conté qu'à l'issue de cette cérémonie, à la fois religieuse et populaire, qui se déroulait le jour de l'Épiphanie, c.-à-d. le 6 janvier, il était une tradition de se retrouver dans les maisons patriciennes, les établissements publics et même certains couvents, entre autorités, clergé, corporations, nobles et paysans pour se restaurer et l'on profitait par la même occasion de se présenter les vœux pour la nouvelle année.

Le Contingent des Grenadiers Fribourgeois, tout comme d'ailleurs le corps de musique de Landwehr, ont maintenu cette tradition et invitent ce jour-là les autorités civiles, religieuses et militaires ainsi que leurs membres et amis à se retrouver. Voici d'ailleurs le reportage que nous a consacré La Liberté sur l'apéritif des Rois 1983:

Apéritif des Rois des grenadiers

Manifestation traditionnelle pour les grenadiers fribourgeois, hier soir: ils se sont retrouvés, avec leurs supporters et amis, à l'occasion de leur apéritif des Rois, à la caserne de la Planche. C'est le colonel André Liaudat qui l'a lui-même relevé: «En 1983, les problèmes ne vont pas manquer de se poser; il s'agira d'y faire face.» Et d'en appeler à l'imagination, à la rigueur, à la volonté et au travail des hommes composant le «noble contingent des grenadiers fribourgeois».

Passant en revue les activités de l'année 1982, le colonel Liaudat devait constater que ses hommes avaient

«rempli leur mission à merveille», faisant notamment allusion à l'épopée de la route Napoléon. Parlant de l'année qui vient de débiter, il exhorta les grenadiers à faire preuve de «sens de l'action et de capacité d'anticipation», mais d'optimisme aussi, «car l'avenir ne sera rien d'autre que la résultante de nos désirs».

Prenant ensuite successivement la parole, le nouveau président du Grand Conseil, M. Albert Engel, s'exprima au nom des autorités cantonales, M. Claude Schorderet apporta le salut des autorités communales, alors que le colonel-divisionnaire Daniel Jordan prit la parole au nom des autorités

militaires. Citant «Le Cid», de Corneille, et la «Chanson de Roland», M. Engel rappela que «l'obligation de servir est un honneur, un sacrifice aussi pour assurer le bonheur de l'ensemble du pays», exaltant le rôle primordial que joue l'armée suisse dans ce domaine. M. Schorderet rappela la fidélité des grenadiers à leur devise: «Vous êtes un exemple de disponibilité et d'engagement, l'idée que vous vous faites de l'amitié s'allie à celle de service». Le divisionnaire Jordan rendit hommage, quant à lui, «à ceux qui pratiquent le

noble exercice des armes à feu» et à ceux qui «respectent le flambeau des traditions».

De nombreuses personnalités ont assisté à cet apéritif annuel, représentant les autorités cantonales, communales, religieuses et militaires, ainsi que les sociétés amies. Les citer toutes serait trop long. Contentons-nous de mentionner la présence de M^{lle} Roselyne Crausaz, seule et unique femme...

JPJ



Le commandant André Liaudat au milieu de ses invités. (Photo Lib./JLBi)



Vendredi 25 février 1983

ASSEMBLEE GENERALE

L'art. 14 de nos statuts prévoit que l'assemblée générale ordinaire est convoquée une fois par année, dans le courant du 1er trimestre.

C'est le 25 février, dans la grande salle de l'Hôtel de la Croix-Blanche au Mouret, que se déroula celle de 1982.

Voici le reportage que lui consacra La Liberté:

Le Contingent des Grenadiers en assemblée Nouvel et jeune aumônier

Les «culs-bleus» ont un nouvel aumônier. Réunis vendredi soir au Mouret, une centaine de membres et amis du Contingent des Grenadiers ont accepté dans leurs rangs l'abbé Bernard Allaz, né en 1946, curé de Belfaux et capitaine aumônier comme successeur à feu l'abbé Louis Koerber, décédé en mars dernier. Deux tours d'horloge très précisément furent nécessaires pour liquider cette assemblée administrative, menée avec fermeté par le commandant André Liaudat dans une chaleureuse ambiance de camaraderie.

La «Garde d'honneur officielle des autorités supérieures du canton de Fribourg» compte aujourd'hui 80 membres actifs: effectif réglementaire auquel il faut ajouter de nombreux membres d'honneur, honoraires, vétérans, supporters, bienfaiteurs et passifs. Au total, 810 membres! Notons que la moyenne d'âge des Grenadiers actifs est de 46 ans, 10 mois et 25 jours...

Cette assemblée administrative donna aux Grenadiers l'occasion d'entendre de nombreux rapports, tous ponctués par de vifs applaudissements en guise de remerciements. Celui du commandant qui rappela les temps forts de l'année écoulée et tout spécialement le voyage de juin sur la Route de Napoléon ainsi que les nombreuses prestations en-uniforme et en civil du Contingent. Le rapport du quartier-maître (les finances sont saines, on attend encore une aide de la Ville de Fribourg pour le voyage sur les traces de Napoléon et la cotisation a été augmentée de 70 à 100 francs). Celui du sergent-major qui veille sur l'état du matériel et de l'équipement. L'armurier qui prend un soin jaloux des fusils, véritables pièces de musée. Le chef de la clique des fifres et tambours qui aimerait tant que ses joueurs se stabilisent davantage. Et puis comme tout est merveilleusement organisé chez les Grenadiers, chaque activité a son responsable: les lotos, le tir, le football.

Trois nouveaux Grenadiers furent reçus au sein du Contingent: Pierre



L'abbé Bernard Allaz, nouvel aumônier du Contingent des Grenadiers fribourgeois.

Philipona de Fribourg et Georges Ruffieux d'Epagny. Et l'abbé Bernard Allaz, comme nouvel aumônier. Dans son premier message à ses ouailles, l'abbé Allaz, tout de joie et d'émotion, devait déclarer: «Un aumônier, c'est un ami sur lequel on peut compter. Je suis jeune, certes; mais la jeunesse n'empêche pas la solidité de l'amitié. Je serai toujours proche de vous et des vôtres et je vous souhaite de longues, heureuses et joyeuses années ensemble!»

L'assemblée du Mouret fut aussi le prétexte à récompenser de nombreux «grognards» pour leur assiduité: des chevrons d'ancienneté qui seront distribués lors de la prise d'armes du 23 mars prochain (signalons le 7^e chevron pour 35 ans d'activité au sergent César Jonin) et des cadeaux: pour le caporal Henri Berset (201 prestations), le commandant André Liaudat (104) et le lieutenant Jean-Pierre Schouwey (105).

Au chapitre des divers, relevons que les Grenadiers fribourgeois accueilleront prochainement une section de Grenadiers bernois actuellement en formation et qu'ils béniront leur nouveau drapeau en 1984. JLP

Vendredi 28 janvier 1983

SOIREE-FILMS

Il est bon de temps à autre de jeter un regard sur le passé, de se remémorer nos anciens actes et prestations, de mesurer le chemin parcouru.

Aussi, est-ce très nombreux que les grenadiers actifs et anciens, ainsi que leurs familles, les amis du Contingent, ont répondu à l'invitation du comité d'assister à l'Eurotel à la présentation de films tournés dans le cadre de nos prestations.

Au programme, nous avons pu revivre

- le Passage sous les drapeaux de 1979 à Grangeneuve
- les prestations du Contingent lors des fêtes du 500ème anniversaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération (1981)
- la Route Napoléon (1982)
- les premières sorties du Contingent à l'étranger: Ham-sur-Eure, Valence, Dijon. (films tournés par notre ancien aumônier, feu le cap.aum. Koerber)

Que de souvenirs dans ces films, de découvertes, de camaraderie, de chaleureuse amitié, et les commentaires badins ou nostalgiques en disaient long sur les péripéties vécues.

Cette soirée fut incontestablement un succès.



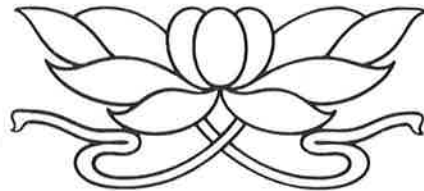
Combien de souvenirs dans ces anciennes images ...

Samedi 12 mars 1983

MESSE ANNIVERSAIRE DU DECES DU CAP.AUM. LOUIS KOERBER

Le temps qui passe n'efface pas le souvenir lumineux que nous a laissé celui qui fut durant 38 ans notre guide spirituel, le regretté cap.aum. Louis Koerber, décédé le 5 mars 1982.

Aussi, lors de la messe anniversaire de son décès, célébrée en l'église de Villars-sur-Glâne, le drapeau et sa garde en uniforme, le comité et l'état-major in corpore ainsi que de très nombreux grenadiers en civil, se joignirent-ils aux paroissiens de Villars pour rendre un ultime hommage à la mémoire de notre ancien aumônier.



Mercredi 23 mars 1983

PRISE D'ARMES

Comme les années précédentes, c'est à nouveau dans l'un des nombreux cadres historiques de notre cité que s'est déroulée cette année la cérémonie de prise d'armes, marquant en quelque sorte la concrétisation des décisions prises lors de l'assemblée générale annuelle, soit: promotions, remise des chevrons d'ancienneté, reddition des armes de ceux qui quittent le Contingent.

C'est dans la cour majestueuse et médiévale du Collège St. Michel que notre commandant André Liaudat présida cette cérémonie.

A l'issue de la prestation, le Dr. Jean Dubas, grand connaisseur de l'histoire fribourgeoise, entretint les membres du Contingent, leurs familles et les nombreux amis présents de la tradition du "Jeu des Rois"

Voici d'ailleurs le reportage que nous consacra La Liberté:



(Photo Lib./JLBi)

Prise d'armes du Contingent des grenadiers Ressusciter l'Épiphanie ?

Cadre pittoresque pour la prise d'armes du Contingent des grenadiers fribourgeois, mercredi soir : après s'être rassemblés devant le Centre professionnel, ces derniers se sont en effet dirigés au son des fifres et des tambours vers la place du Collège Saint-Michel, où s'est déroulée la cérémonie qui marque le début des activités du Contingent pour l'année 1983.

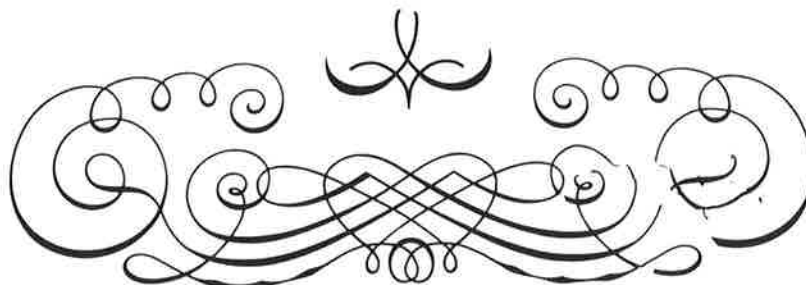
Après la prise du drapeau, la clique ponctua de bans la reddition des armes des grenadiers quittant le Contingent. Le commandant, André Liaudat, procéda alors à la remise des grades d'ancienneté aux grenadiers ayant servi cinq, vingt, voire trente ans au sein de la troupe, et les remercia pour leur dévouement.

Ce fut ensuite le moment de la remise des galons aux nouveaux promus, couronnée d'une marche par la clique, avant la remise du drapeau qui a clos cette manifestation.

Les grenadiers et les spectateurs se rendirent alors dans la salle du lycée, où

le docteur J. Dubas donna une conférence sur le thème «Le Jeu des Rois à Fribourg», une démonstration religieuse et militaire. Il évoqua la célébration de l'Épiphanie à Fribourg avant la Révolution française et l'arrivée des troupes de Napoléon. L'Eglise voulait par là éviter les fêtes profanes du début d'année qui tendaient à être excessives, en célébrant la visite des Rois Mages. La population se réunissait alors sur la place Notre-Dame, et une procession y arrivait, formée de figurants et des grenadiers, afin de faire revivre les scènes de l'Épiphanie. L'ampleur de la manifestation était considérable, tant sur les plans religieux que militaire, puisque les contingents présents effectuaient de nombreuses démonstrations de leur savoir-faire.

Le conférencier acheva en suggérant aux grenadiers de faire renaître cette tradition, dans des proportions plus restreintes peut-être, mais en marquant cette fête qui passe inaperçue actuellement. (ch)



Dimanche 24 avril 1983

TIR CAFLISCH



Grâce à nos amis gruyériens et bullois, c'est au stand de Bulle que s'étaient donné rendez-vous, le dernier dimanche d'avril, de très nombreux membres actifs, vétérans, honoraires et d'honneur pour le traditionnel Tir CAFLISCH. Ce tir mis sur pied depuis 1973 grâce à l'initiative de notre membre d'honneur, le chanoine Caflisch, est en quelque sorte notre tir annuel et il est doté de nombreux challenges.

La compétition parfaitement organisée par la Commission de tir que préside le sap. René ZAY se déroulait sur une passe de 10 coups à 300 m, tirée avec fusil d'assaut. Voici les principaux résultats:

Classement individuel (Challenge CAFLISCH)

1. Lt SCHUWEY J.Pierre	75 pts	19. Gren FOLLY André	61 pts
2. F CASTELLA J.Franç.	71 "	20. Lt HERTIG Roland	61 "
3. Gren KILCHOER Hugo	69 "	21. F CARREL P.Emman.	60 "
4. Gren ROUBATY Daniel	69 "	22. Four ROUBATY François	60 "
5. Sgt CHASSOT Hubert	66 "	23. Gren GEBHARD René	60 "
6. Gren LARGO Jean-Pierre	66 "	24. Gren CROTTET Casimir	60 "
7. Cpl BERSET Henri	65 "	25. Col. LIAUDAT André	59 "
8. Gren RAPPO Bernard	65 "	26. Sgt ANGELOZ Gaston	59 "
9. F GUISOLAN Nicolas	65 "	27. Gren VALLELIAN Franc.	59 "
10. Gren SCHERRER Carlo	65 "	28. Lt WASSMER Paul	59 "
11. Sap ROUBATY Claude	65 "	29. F HEIMANN Pierre	58 "
12. Tamb FASEL Joseph	65 "	30. M.V. PROGIN Robert	58 "
13. Gren BAPST Marcel	64 "	31. QM PICCAND Gérard	58 "
14. Cpl ROULIN André	64 "	32. F KAENEL Daniel	57 "
15. Gren KOLLER Jean-Cl.	63 "	33. Gren DECRIND Louis	57 "
16. Tamb ETTER Edgar	63 "	34. Cpl GIRARD Roland	56 "
17. Gren RUFFIEUX Georges	63 "	35. Gren MACHERET Gérard	56 "
18. M.H. COTTIER Alphonse	62 "	etc. (total 66 participants)	

Classement par section (Challenge COTTIER)

1. Section III	509 pts.
2. Section II	500 "
3. Clique	492 "
4. Section I	473 "
5. Etat-major	462 "

Classement vétérans (Challenge EISENLOHR)

1. M.H. COTTIER Alph.	62 pts
2. Four ROUBATY François	60 "
3. Sgt ANGELOZ Gaston	59 "
4. Lt WASSMER Paul	59 "
5. Sgt PYTHON Hubert	55 "
6. M.H. SCHACHER Albert	54 "
7. M.H. CAFLISCH René	54 "

Prix ALBERT SCHACHER

2e vétéran	Four ROUBATY François
2e junior	F KAENEL Daniel
2e EM	Col LIAUDAT André
2e sct III	Gren LARGO Jean-P.

Challenge Jos.FASEL

Moyenne idéale:	54.8 pts
Vainqueur: Sgt BRODARD Chs	55 pts



Jeudi 19 mai 1983

EMISSION DE TV "SI ON CHANTAIT..."

Que fait-on au Contingent pour rattraper les rendez-vous manqués ? Demandez-le à notre nouvel adj. Michel Auderset dont voici l'une des solutions :

Prenez l'enregistrement d'une émission de T.V. qui doit se dérouler dans les arènes d'Avenches, la présence du chanteur mondialement connu Serge LAMA, une invitation qui n'a jamais été confirmée, quelques coups de téléphone (même arabe...) et l'adj. réussit en 15 minutes à rassembler une petite troupe équivalente à une section et à se rendre à Avenches où nos grognards firent devant les caméras de la T.V. romande honneur à notre uniforme, à notre discipline et aux traditions militaires.

Heureusement que le même jour avait lieu l'enterrement d'un ami très cher et qu'à l'issue de la sépulture la section d'honneur se retrouvait autour d'une collation au Restaurant de St. Léonard.

Ah si on chantait



Jeudi 2 juin 1983

FETE-DIEU



Ils étaient cette année plus de cinquante porteurs de fusils du Contingent des Grenadiers fribourgeois à accompagner les autorités constituées du canton et de la ville de Fribourg lors de la traditionnelle procession de la Fête-Dieu.

Aux ordres de l'adj. Auderset, des lt. Wassmer et Schuwey ainsi que du sgtm Crausaz, le détachement avait fière présence et a été digne de sa mission.



Vendredi 3 juin 1983

RECEPTION DES RETRAITES DU DEPARTEMENT FEDERAL DES AFFAIRES ETRANGERES

Ce sont la cité des Zaehringen et le Pays de Fribourg qu'avaient choisies cette année pour leur sortie annuelle les retraités du Département fédéral des Affaires étrangères.

Aussi, les autorités fribourgeoises avaient-elles tenu à associer les grenadiers à la réception de ces invités avec, à leur tête, M. Pierre AUBERT, président de la Confédération et responsable de notre politique étrangère.

La 2ème section, exceptionnellement aux ordres du Lt. Wassmer, fit la haie d'honneur et tira une salve sur le parvis de l'Université. Les participants, parmi lesquels nous reconnûmes M. Graber, ancien président de la Confédération, et nombre d'anciens ambassadeurs de notre pays, apprécièrent notre prestation.

Voici d'ailleurs un extrait du reportage paru dans le bulletin interne du Département:



Auf die geführte Besichtigung der 700-jährigen St. Niklaus Kathedrale - bei der allerdings die Wiedersehensfreude zu einem grossen Teil die Ausführungen der Führer des Verkehrsbüros übertönte - folgte eine kurze Stadtrundfahrt mit den Bussen. Sie endete vor der Universität Freiburg, wo in der Ehrenhalle die Kantonsregierung und der Gemeinderat der Stadt die Ausflügler zum Aperitif empfangen. Für Bundespräsident Aubert, der sich trotz seines vollgepfropften Terminkalenders in Fribourg zu den Ehemaligen gesellt hatte, standen die Grenadiere der Stadt in ihren malerischen Uniformen Spalier und feuerten mit ihren Vorderladern eine Pulversalve in den mittäglichen blauen Himmel.



Dimanche 5 juin 1983

ASSERMENTATION DE NOTRE AUMONIER ET FETE ROMANDE DES FIFRES ET TAMBOURS

C'est dans le cadre grandiose du quadrilatère de notre université que le Contingent était réuni au matin du premier dimanche de juin pour assister au premier culte militaire célébré par notre nouvel aumônier, le cap. Bernard ALLAZ, et procéder à son assermentation.

Dans son homélie, notre guide spirituel nous dit son admiration pour le corps de troupe qu'il allait servir, son engagement dans l'esprit de notre devise "Honneur et Fidélité", sa foi non seulement en Dieu mais également en l'amitié qui doit rapprocher tous les humains ainsi que sa disponibilité pour ses frères d'armes et son prochain.

A l'issue de ce culte émouvant et engageant, le commandant André LIAUDAT expliqua l'importance qu'avait pour notre corps la présence d'un aumônier, remercia le cap. ALLAZ d'avoir accepté cette charge et procéda à son assermentation. Ainsi le vide immense qu'avait laissé le décès du cap. Louis Koerber est comblé et nous en sommes certains, bien comblé.



A 11.30 h. le Contingent se rendait aux Grands-Places en vue de la formation du cortège officiel de la Fête romande des fifres et tambours qui se déroulait le même week-end à Fribourg. Ouvert par les grognards, ce cortège haut en couleurs, parcourut l'avenue de la Gare et le boulevard de Pérolles. Les spectateurs étaient massés nombreux tout au long du parcours et ne ménagèrent pas leurs applaudissements aux fidèles grenadiers, aux corps de musique

ainsi qu'aux très nombreuses cliques et batteries de tambours présents.

Fribourg a, une nouvelle fois, su recevoir ses hôtes comme il se doit, dans l'amitié confédérale et la chaleur humaine.



Samedi 25 juin 1983

RENCONTRE SPORTIVE AVEC LES VIEUX-GRENADIERS GENEVOIS

L'amitié qui lie le Contingent des Grenadiers fribourgeois aux Vieux-Grenadiers de Genève, particulièrement à son comité, à sa Compagnie, n'est pas le fait du hasard mais est bien le résultat d'un même idéal, d'un même esprit, de mêmes prestations et de rencontres renouvelées.

L'une de ces rencontres qui, sur l'initiative de notre ancien adj. Georges Monney et depuis près d'une décennie, a lieu chaque année, est celle des sportifs, particulièrement des tireurs et footballeurs.

Cette année c'est à Villars-sur-Glâne que s'étaient donné rendez-vous les participants des deux disciplines.

Les tireurs se rendirent ensuite au stand d'Ecuvillens où ils ouvrirent en quelque sorte les feux en se mesurant dans un match très serré mais qui finalement tourna à l'avantage des genevois. Voici d'ailleurs les résultats:

1. ROULIN André	FR	57 pts	11. BERSSET Henri	FR	42 pts
2. FASEL Joseph	FR	55 "	12. GUBLER Hermann	GE	41 "
3. HARDER Serge	GE	54 "	13. DUPRE François	FR	40 "
4. DOSSAN Roger	GE	54 "	14. SCIBOZ Jean	FR	38 "
5. FALCY Georges	GE	53 "	15. AEBY Florian	FR	38 "
6. FOLLY André	FR	51 "	16. KILCHOER Hugo	FR	38 "
7. CHASSOT Hubert	FR	50 "	17. GEIGER René	GE	36 "
8. GOEPFERT Willy	GE	48 "	18. ROCH André	GE	36 "
9. OBERHOLZER Br.	GE	43 "	19. BULLIARD Léo	GE	35 "
10. GAMBAZZI Rudy	GE	42 "	20. BRODARD Chs.	FR	27 "
GENEVE			FRIBOURG		
442 pts			436 pts		

A 11 h. les footballeurs s'affrontaient sur le terrain de Villars et si la technique n'est pas encore comparable à celle de Servette ou de G.C. l'engagement est digne de véritables grognards: franc, direct, sans peur et sans reproches. Le résultat final nous ne l'avons pas noté mais nous savons que là les fribourgeois l'ont emporté et qu'un malade genevois est resté sur le terrain ... (nous pouvons vous confirmer qu'aujourd'hui il est complètement rétabli !)

La journée se termina joyeusement et fraternellement autour d'un excellent repas préparé et servi à la buvette par le sapeur Claude Roubaty et son équipe.



Samedi 25 juin 1983

BENEDICTION DU DRAPEAU DE L'ARTM (SOUS-SECTION BROYARDE)

La rencontre sportive Genève-Fribourg n'était pas encore terminée que la 3^{ème} section, accompagnée des fifres et tambours, se rendait à Estavayer-le-Lac pour représenter le Contingent des Grenadiers fribourgeois qui avait été invité à participer à la bénédiction du drapeau de l'Association romande des troupes motorisées, sous-section broyarde.

A l'issue de cette cérémonie sympathique et parfaitement organisée, qui se déroula en l'église St. Laurent, le détachement fut présenté aux autorités et invités et tira une salve sur le parvis. Il participa ensuite au cortège qui emprunta les rues médiévales et fleuries de la Cité à la Rose.

Nos grognards, aux ordres du lt. Schuwey, firent honneur au Contingent, à la tradition militaire et recueillirent des tonnerres d'applaudissements.



Samedi 9 juillet 1983

PROMOTIONS D'ECOLES DE SOUS-OFFICIERS

Alors que ces années passées, le Contingent des grenadiers assistait et participait aux promotions d'Ecoles de sous-officiers essentiellement en pays fribourgeois, cette année c'est hors des frontières cantonales que deux sections furent invitées à ces cérémonies.

Tout d'abord à Villars-sur-Ollon où la 1ère section et la clique, aux ordres du lt. Wassmer, participa à la promotion de l'ESO inf mont 210.

Voici le reportage que consacra la revue "Armée de milice" à cette prestation:

Promotion de l'ESO inf mont 210 de Savatan

Samedi 9 juillet 1983, le colonel EMG Liaudat, commandant des Ecoles de Savatan, présidait à la cérémonie de promotion de 59 élèves sof au grade de cpl fus, mitr, lm et train, dans la charmante station de Villars-sur-Ollon.

Cérémonie haute en couleurs à laquelle participait une section du noble contingent des grenadiers fribourgeois accompagnée d'un détachement de fifres et tambours.

La place de sport de l'Institut Beau-Soleil

ornée pour l'occasion nous avait été mise gracieusement à disposition par M. de Meyer, directeur.

Toujours émouvant pour les promus et les proches; ne s'agit-il pas du premier grade qui sort du rang ainsi que celui qui permet le contact avec la troupe.

Dans son allocution, le col EMG Liaudat rappelait aux nouveaux caporaux l'importance du grade qu'ils venaient d'acquérir. «Etre chef, c'est décider, déterminer ce qu'il faut faire, s'imposer et orienter l'action. C'est

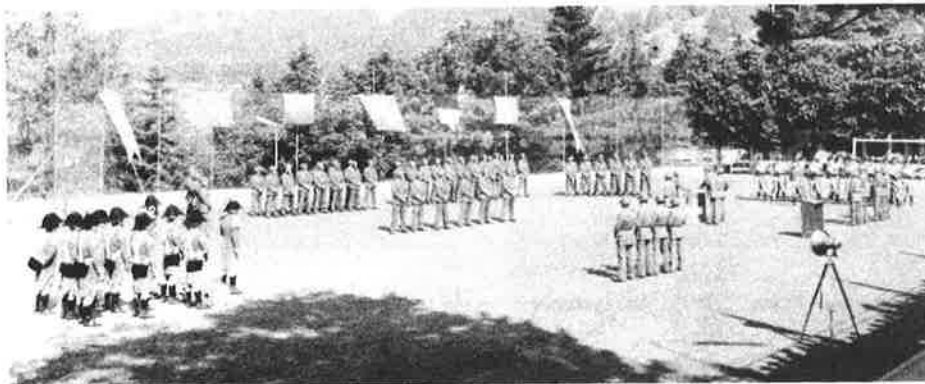
aussi soutenir l'action de ses subordonnés et les aimer. Une des vertus fondamentales du chef est la force de caractère. Celle-ci est le produit harmonieux du courage et de la volonté.

» Dans cette mission difficile mais passionnante, votre galon tout neuf serait de peu de poids s'il ne recouvrait pas une compétence exemplaire et une totale disponibilité envers les subordonnés.

» Soyez toujours un exemple pour vos subordonnés. Soyez loyal, correct et exigeant.»

Après l'allocution du cap aumônier Stucky, les nouveaux caporaux avaient l'avantage d'entendre celle du chef du Gouvernement vaudois, M. le conseiller d'Etat Jean-François Leuba, qui après avoir rappelé l'obligation d'accepter le grade de cpl, relevait qu'ils avaient été choisis pour leur compétence et exprimait au nom de l'autorité civile sa reconnaissance.

Après l'hymne national, le cdt de la compagnie ESO, le major EMG Koller of instr, disposait de cette unité de caporaux. Chacun se retrouvait pour le verre de l'amitié qui clôturait cette matinée marquante. C. J-Ls



La 2ème section, aux ordres de l'adj. Michel AUDERSET, s'est rendue elle à Mézières/VD où se déroulait, dans le cadre majestueux et bien connu du Théâtre du Jorat, la promotion de l'ESO art. de Bière. Cette promotion de jeunes caporaux venant de toute la Suisse eut également lieu en présence de parents, d'amis et de nombreuses autorités civiles et militaires. La présence des grenadiers fut saluée comme trait d'union entre le passé, le présent et le futur, comme vivante image de nos traditions militaires et comme reflet de ce que doit être le citoyen-soldat.

La réception qui suivit fut des plus sympathique, bien à la manière vaudoise, et se termina pour certains, comme il se doit dans ce Pays, dans la cave du syndic d'un charmant village du Jorat.



Dimanche 4 septembre 1983

SORTIE ANNUELLE

S'il est une prestation du Contingent où s'expriment naturellement et spontanément l'amitié et la fraternité qui unissent nos grognards c'est bien la sortie annuelle.

Celle de 1983, organisée au Camp militaire du Lac Noir par la Ière section, n'a pas manqué à cette règle et la bonne humeur ainsi que l'esprit de camaraderie ont régné tout au long de la journée.

Cette journée débuta à 9 h. par le lever des couleurs puis se poursuivit par différents concours où chacun dut faire preuve de maîtrise et de savoir-faire, même si les quelques plombs tirés avec nos armes de 1742 firent fuir non pas l'ennemi mais quelques paisibles touristes qui se promenaient de l'autre côté du lac.

A 11.45 h. tous les participants étaient rassemblés sur la place centrale pour assister au culte militaire célébré par notre aumônier le cap. Bernard Allaz qui, dans son sermon, ne manqua pas de rappeler le sens du devoir et de l'amitié.

A l'issue du repas mijoté par les popotes de la section et servi dans le réfectoire de la troupe, une brève partie officielle permit au Commandant de remercier les organisateurs et saluer quelques invités. M. Heinrich Piller, syndic de Planfayon, nous dit son admiration pour le Contingent et son plaisir de recevoir les grenadiers aux confins de sa commune, presque en Gruyère.

Après quoi le lt. Wassmer, responsable de l'organisation de la journée, passa à la proclamation des résultats dont voici les principaux:

TIR COUCHÉ

1. ROULIN André	58 pts
2. LARGO Hans-Peter	56 "
ZOSSO Jean-Michel	56 "
4. DECRIND Louis	55 "
AEBY Florian	55 "
6. VONLANTHEN Robert	54 "
BRÜGGER Marius	54 "
8. ROUBATY Daniel	53 "
ALLAZ Bernard	53 "
ETTER Edgard	53 "
CROTTET Casimir	53 "
12. HAYOZ Raphaël	52 "
RAPPO Bernard	52 "
SCIBOZ Jean	52 "
ZAY René	52 "
HERTIG Roland	52 "
MURITH Paul	52 "
CRAUSAZ Bernard	52 "
PHILIPONA Pierre	52 "
20. FASEL Joseph	51 "
GUISOLAN Nicolas	51 "
BAPST Marcel	51 "
etc.	

TIR DEBOUT

1. AEBY Florian	54 pts
FASEL Joseph	54 "
ROUBATY Daniel	54 "
ALLAZ Bernard	54 "
5. HAYOZ Raphaël	52 "
BAECHLER Charly	52 "
RAPPO Bernard	52 "
PAUCHARD Félix	52 "
9. VONLANTHEN Robert	50 "
ETTER Edgar	50 "
BRÜGGER Marius	50 "
FASEL Olivier	50 "
VOLERY Kiki	50 "
CHABLAIS André	50 "
15. MURITH Paul	48 "
DECRIND Louis	48 "
GUISOLAN Nicolas	48 "
BAPST Marcel	48 "
CHASSOT Hubert	48 "
BRODARD Charles	48 "
BERSET Henri	48 "
PHILIPONA Armand	48 "
etc.	

JET DE GRENADES

1.	HERTIG Roland	54	pts
2.	HAYOZ Raphaël	52	"
	ROUBATY Claude	52	"
4.	FASEL Joseph	51	"
5.	SCHUWEY Jean-Pierre	50	"
	PHILIPONA Pierre	50	"
7.	ROULIN André	49	"
	RAPPO Bernard	49	"
	MURITH Paul	49	"
	LIAUDAT André	49	"
	ROUBATY Bernard	49	"
	GIRARD Roland	49	"
	CASTELLA Jean-Franç.	49	"
	FELIX Gilbert	49	"
	BONGARD Joseph	49	"
	KUENLIN Xavier	49	"
17.	ROUBATY Daniel	48	"
	LARGO Hans-Peter	48	"
	GUISOLAN Nicolas	48	"
	GEBHARD René	48	"
	WEBER Jean	17	"
	etc.		

JEU DE LA GRENOUILLE

1.	VOLERY Kiki	2020	pts
2.	VALLELIAN Francis	2000	"
3.	CLEMENT Daniel	1550	"
	YERLY Jean-Pierre	1550	"
5.	HAYOZ Raphaël	1500	"
6.	FASEL Olivier	1060	"
7.	GEBHARD René	1030	"
8.	AEBY Florian	1020	"
	VONLANTHEN Robert	1020	"
	GIRARD Roland	1020	"
	BRUNISHOLZ Denis	1020	"
13.	DECRIND Louis	1000	"
	GEX Carlo	1000	"
	HERTIG Roland	1000	"
	HUBER Xavier	1000	"
	CORONADO Georges	1000	"
	SEYDOUX Louis	1000	"
	etc.		

(Ce jeux ne compte pas pour le classement général)

CLASSEMENT GENERAL

1.	HAYOZ Raphaël	sct.2	156	pts
	AEBY Florian	" 1	156	"
	FASEL Joseph	clique	156	"
4.	ROUBATY Daniel	sct.1	155	"
5.	ROULIN André	" 3	153	"
	RAPPO Bernard	" 1	153	"
7.	ALLAZ Bernard	E.M.	150	"
8.	MURITH Paul	sct.2	149	"
9.	DECRIND Louis	" 3	148	"
	LARGO Hans-P.	" 3	148	"
11.	VONLANTHEN Rob.	E.M.	147	"
	GUISOLAN Nic.	clique	147	"
13.	BAPST Marcel	sct.2	146	"
	BAECHLER Chs.	clique	146	"
	ETTER Edgar	"	146	"
16.	CROTTET Casim.	sct.3	145	"
	ROUBATY Claude	E.M.	145	"
	ZOSSO Jean-M.	sct.1	145	"
19.	BRÜGGER Marius	clique	144	"
	FASEL Olivier	"	144	"
21.	CHASSOT Hubert	sct.2	143	"
22.	GEX Carlo	" 1	142	"
	SCIBOZ Jean	clique	142	"
	SCHERRER Carlo	sct.2	142	"
25.	LIAUDAT André	E.M.	141	"
	ZAY René	sct.1	141	"
27.	BRODARD Chs.	" 3	140	"
	HERTIG Roland	" 2	140	"
29.	VOLERY Kiki	E.M.	139	"
	GEBHARD René	sct.3	139	"
	etc. (78 classés)			

CLASSEMENT PAR SECTIONS

(Le fanion est attribué pour un an à la section gagnante)

1.	Clique	1752	pts
2.	E.M.	1750	"
3.	Section 3	1737	"
4.	Section 1	1724	"
5.	Section 2	1657	"

ATTRIBUTION DES CHALLENGES

Challenge KUENLIN-ROUBATY
(Roi de la journée)

Cpl. HAYOZ Raphaël

Challenge VOLERY-DURIAUX
(2ème de la journée)

Gren. AEBY Florian

Challenge BAUMANN
(1er vétéran)

Cpl. HAYOZ Raphaël

Challenge VILLARS
(1er au jet de grenades)

Lt. HERTIG Roland

Challenge DELETRA
(1er au tir couché)

Cpl. ROULIN André



Samedi 17 septembre 1983

INAUGURATION DU NOUVEAU DRAPEAU DE LA SOCIÉTÉ DES VIEUX-GRENADIERS DE GENEVE

Si à Fribourg nous connaissons bien le fier drapeau aux couleurs jaune et rouge de la Compagnie des Vieux-Grenadiers de Genève, celui de la société elle-même l'est beaucoup moins. De dimensions plus restreintes il symbolise l'esprit qui anime le millier de membre que compte cette société dont la devise est "PATRIE, FAMILLE, AMITIE"

Aussi, le Contingent des grenadiers fribourgeois, qui avait été sollicité comme parrain du nouveau drapeau de la Société des Vieux-Grenadiers, se devait-il d'assister en corps à son inauguration et il le fit avec belle prestance.

Voici d'ailleurs le reportage paru dans la Tribune de Genève:



La cinquième bannière de la Société des Vieux-Grenadiers. (Photo Murat)

Une nouvelle bannière pour les Vieux-Grenadiers

Le drapeau de la Société des Vieux-Grenadiers, à ne pas confondre avec celui de sa Compagnie en uniformes napoléoniens, est un emblème que l'on voit rarement en public. Deux fois par an, c'est sous ses couleurs que les candidats promettent fidélité à la patrie, la famille et l'amitié avant d'être reçus au sein de la société. Et lorsqu'ils décèdent, il les accompagnent à leur dernière demeure.

Depuis sa fondation en 1749, la Société des Vieux-Grenadiers en a eu quatre, le premier étant un fanion de dimensions modestes et le quatrième ayant été inauguré le 16 août 53 avec la participation du contingent des Grenadiers fribourgeois, qui constitue la garde d'honneur du Conseil d'Etat de ce canton. Le contingent était à nouveau présent samedi, aux Bastions, pour l'inauguration de la cinquième bannière, de même que la

Fanfare militaire de l'Etat de Genève, à savoir le corps de musique d'Elite. Le premier est le parrain du nouvel emblème, tandis que la seconde en est la marraine.

«Patrie - Famille - Amitié»

Sur une face, ce drapeau porte les armes de la République et canton de Genève, avec la devise «Patrie - Famille - Amitié». L'autre face comporte un cercle blanc entouré de feuilles de laurier sur fond rouge. Dans ce cercle s'inscrit une grenade d'or sur le fond rouge, les mots: Vieux-Grenadiers, Genève, 1749-1983.

La cérémonie débutait déjà le matin, avec l'arrivée des grenadiers fribourgeois au Cercle de la place des Augustins. Après le repas, il y eut le salut aux couleurs, puis les Fribourgeois emboîtèrent le pas à la Compagnie des Vieux-

Grenadiers de Genève pour se rendre en défilé jusqu'aux Bastions par la rue de Carouge. Là, les deux formations étaient accueillies par des délégués des sociétés patriotiques et corps de musique genevois. Ils furent bientôt rejoints par le corps de musique d'Elite, aux ordres du commandant Pierre Stamm et placé sous la direction du lieutenant Yvan Dubos. On remarquait par ailleurs la présence de M. Pierre Wellhauser, président du Conseil d'Etat, de M. Robert Ducret, conseiller d'Etat, de M. Raymond Foex, procureur général, de M. Claude Fischer, président du Grand Conseil, de M. Guy-Olivier Segond, maire de Genève, de M. Guy Savary, président du Conseil municipal de la Ville de Genève, de MM. Gilbert Duboule et Gilles Petitpierre, conseillers nationaux, du lieutenant-colonel Zweigart, commandant de la gendarmerie et de diverses autres personnalités.

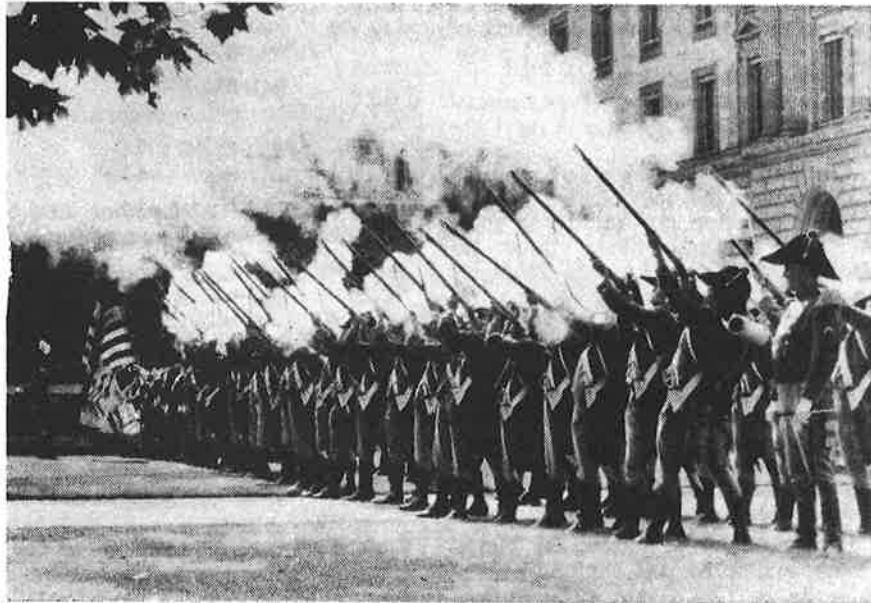
Une manifestation de très haute tenue

Ce fut une manifestation de très haute tenue, ordonnée par M. Christian Zanino

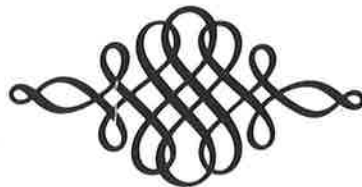
et agrémentée de productions musicales. L'ancien et le nouveau drapeau étaient présentés par les deux patrimoniaux de la société, Henri Caffely et Dominique Perrin.

A la suite de l'allocution de M. Edmond Zaugg, président de la Société des Vieux-Grenadiers, qui fit l'historique des bannières, M. Pierre Wellhauser rappela la signification des mots: «Patrie - Famille - Amitiés» et salua les Vieux-Grenadiers en ces termes: «Nous savons que nous pouvons compter sur vous parce que vous êtes toujours présents au rendez-vous de l'Histoire et du souvenir. Vous constituez une force qui unit et rassure».

Des salves d'honneur furent tirées. Par les Grenadiers fribourgeois, tout d'abord, sous le commandement du colonel André Liaudat, puis par la Compagnie des Vieux-Grenadiers de Genève, aux ordres du lieutenant Gilles Tomasini. Les deux formations présentèrent quelques figures de parade, puis ce fut le retour en cortège jusqu'au Cercle, où une réception attendait les participants. **A. Bn.**



Les parrains du drapeau tirent une salve. (Photo Eric Aldag)



Samedi 24 septembre 1983

50EME ANNIVERSAIRE DE LA COURSE MORAT-FRIBOURG

S'il est une manifestation aujourd'hui toute pacifique mais dont l'origine est un fait de guerre, c'est bien la course pédestre Morat-Fribourg. Nous pensons qu'il est inutile de rappeler ici le geste du guerrier de Morat venant annoncer à Fribourg la victoire des Confédérés mais ce fait et également la présence, lors de la manifestation de 50ème anniversaire de la course pédestre Morat-Fribourg, du chef du Département militaire fédéral, M. le Conseiller G.-A. Chevallaz, ainsi que des autorités cantonales et communales, justifiait la participation du Contingent à ce jubilé.

Voici d'ailleurs quelques extraits de l'article paru dans *La Liberté*:

Samedi, une fin d'après-midi ensoleillée: la torpeur du week-end devrait déjà envahir doucement la ville. Avant-hier, pourtant, la place de l'Hôtel-de-Ville a connu une animation toute spéciale. Pour le cinquantième anniversaire de la course Morat-Fribourg, les autorités civiles et sportives de la ville, M. G.-A. Chevallaz, chef du Département militaire fédéral, ont voulu rendre un hommage spécial aux coureurs qui, depuis 1933, imitent chaque année le soldat venu apporter le rameau de tilleul, symbole de la victoire contre Charles le Téméraire.

Après les souhaits de bienvenue de

M. Pierre Dreyer, président du comité d'organisation, un groupe de messagers de Morat arrivèrent à la course pour apporter les vœux de leur ville. Le message rappelait l'origine historique de la course, et le symbolisme pacifique du tilleul dont les branches (un peu malmenées au cours de l'âge), représentent un avenir sans guerre. Les jeunes coureurs allèrent ensuite poser une plaque commémorative sur le vieil arbre.

La manifestation se termina par une salve d'honneur du Contingent des grenadiers fribourgeois



Vendredi 7 et samedi 15 octobre 1983

PROMOTIONS D'ÉCOLES D'OFFICIERS

De par sa nature, sa mission et son engagement, notre Contingent des Grenadiers fribourgeois se doit de répondre présent à chaque invitation ou sollicitation que lui adressent des commandants de troupes pour des promotions d'écoles d'officiers ou de sous-officiers qui ont lieu à Fribourg ou dans le canton.

A l'issue de 17 semaines de formation, ce sont, cette année, l'École d'officiers d'infanterie de Chamblon et l'École d'officiers des troupes P.A. qui ont choisi Fribourg et son Université comme cadre de leur promotion.

Pour les deux cérémonies le Contingent en fut la garde d'honneur et se présenta aux nouveaux promus, aux nombreuses autorités civiles et militaires présentes ainsi qu'à la foule des parents et amis. Il remporta chaque fois un vif succès et laissera certainement aux participants un merveilleux souvenir de cette journée.

Voici le reportage de la Liberté sur la promotion du 15 octobre:

Promotion de l'école d'officiers d'infanterie

Samedi matin 111 aspirants de l'école d'officiers d'infanterie 4 de Chamblon (VD) ont reçu leur brevet de lieutenant en l'aula de l'Université de Fribourg au cours d'une manifestation simple et solennelle.

En présence d'un nombreux public de parents et d'amis, le commandant d'école, le colonel EMG Raymond Martin, salua les autorités civiles, militaires et religieuses, venues assister à la cérémonie de la remise du poignard

aux jeunes officiers au terme de leurs quatre mois d'école.

Avant de procéder à la promotion des officiers des troupes cantonales, M. Félicien Morel, directeur du Département des finances du canton de Fribourg, leur transmet le salut et le message de confiance des autorités politiques. Puis le colonel Martin, après avoir promu les officiers des troupes fédérales, s'adressa une dernière fois à ses élèves officiers. Il leur rappela le prolongement de leur formation

comme chef de section dans une prochaine école de recrues et insista sur leur triple mission d'éducateur, d'instructeur et de chef.

A l'issue de la cérémonie, à laquelle le Contingent des Grenadiers et la fanfare de l'ER infanterie de montagne 210 de Savatan avaient prêté leur concours, un apéritif réunit les jeunes lieutenants, leurs parents et invités, les autorités et les instructeurs de l'école sur place. (Com.)



(Photo A. Wicht)

Samedi 22 octobre 1983

150^{EME} ANNIVERSAIRE DE LA SOCIETE SUISSE DES OFFICIERS



Fribourg est connue pour être une ville d'accueil et de rencontres non seulement à cause de son cachet, de ses écoles mais aussi en raison de sa situation géographique, sur les grandes voies de communication et à la limite des langues.

C'est ce point de ralliement qu'avait choisi la Société suisse des officiers pour fêter son 150^{ème} anniversaire et entendre ses chefs, nos responsables militaires, entretenir les nombreux participants présents de quelques thèmes actuels touchant notre armée.

Le contingent des grenadiers remplit la tâche de garde d'honneur et tira, à l'issue de l'assemblée plénière, sur le parvis de l'Université, une salve qui déclencha un tonnerre d'applaudissements.

Voici un extrait du commentaire paru dans la Revue militaire suisse:

Festlicher Abschluss

Zum Ausklang des Festaktes offerierten die Behörden von Stadt und Kanton Fribourg den Gästen im Foy-

er der Universität einen Aperitif, den die Alten Fribourger Grenadiere mit einer Salutsalve zu Ehren der jubelnden Gesellschaft abschlossen.

Mardi et Mercredi 25 et 26 octobre 1983

SWISS TRAVEL MART 83 A LUGANO

Le titre ci-dessus ne doit pas signifier grand'chose pas signifier grand'chose pour nos lecteurs et l'on peut se poser la question de sa relation avec le Contingent des Grenadiers fribourgeois.

Il s'agissait en fait d'une foire touristique, organisée par l'Office national suisse du tourisme en collaboration avec Swissair et les CFF et réservée aux professionnels de la branche venus du monde entier. L'Union fribourgeoise du tourisme (UFT) y était également présente.



Lors de la soirée de gala offerte aux très nombreux hôtes présents, différents groupes folkloriques et musicaux venus de toutes les régions du pays présentèrent cette autre face de la Suisse. La clique du Contingent, seul représentant de la Suisse romande, se tailla un vif succès et fut chaleureusement applaudie. Sa prestation fut grandement appréciée par les organisateurs.

Une fois de plus le Contingent a été un digne et fier ambassadeur de Fribourg.



Dimanche 13 novembre 1983

CEREMONIE IN MEMORIAM

Traditionnellement organisée le deuxième dimanche de novembre par l'Union des sociétés militaires, cette cérémonie veut marquer la reconnaissance des autorités et de la population de notre pays envers les soldats morts au service de la patrie.

Après un culte militaire célébré en la cathédrale de St. Nicolas, la manifestation commémorative se déroula sur la place de l'Hôtel-de-Ville. L'orateur du jour, le colonel divisionnaire René PLANCHE, commandant de la zone territoriale I et futur attaché militaire à Paris, tira la leçon de cette journée et des sacrifices consentis:

«La cérémonie d'aujourd'hui, si elle veut commémorer avec piété les sacrifices consentis dans le passé, doit pourtant nous orienter résolument vers l'avenir. Car les sacrifices de nos aînés n'ont de sens qu'à condition de nous servir d'exemple et de nous engager, à notre tour, à faire – je ne dirais pas de grands sacrifices – mais du moins quelque effort pour notre pays et les valeurs qu'il incarne».

Comme chaque année, le Contingent des grenadiers fribourgeois assistait au complet à cette cérémonie.



Dimanche 4 décembre 1983

75^{EME} ANNIVERSAIRE DE LA SOCIETE DES ARTILLEURS ET SOLDATS DU TRAIN DE LA SARINE

Nous nous serions crus à la Bérésina ce premier dimanche de décembre où la Société des artilleurs et soldats du train de la Sarine nous avait conviés pour participer au cortège et à l'acte officiel de leur 75^{ème} anniversaire.

Voici en abrégé ce qu'en dit La Liberté:

Pour les 75 ans des artilleurs fribourgeois **Toast à Sainte-Barbe**

Malgré le froid et la bise glaciale qui soufflait dimanche matin, la Société des artilleurs et des soldats du train de la Sarine s'est réunie pour fêter sa patronne, sainte Barbe, en même temps

que son 75^e anniversaire. Plus de 200 artilleurs et soldats du train ont participé au défilé et au traditionnel banquet.

Accompagné par le corps de musique de La Landwehr, parrain de la société, par le Contingent des grenadiers et par des délégations des sociétés amies, le cortège est parti de la gare jusqu'à la place de l'Hôtel-de-Ville.

C'est à cet endroit qu'a eu lieu la cérémonie officielle. Les délégations des sociétés d'artillerie des districts ainsi que les Vieux Grenadiers de Genève ont accompagné les artilleurs fribourgeois.

Après plusieurs discours et productions de la Landwehr, cette cérémonie se termina par la salve d'honneur du Contingent.

Certains s'en souviendront puisque frigorifiés et n'ayant plus de sensibilité dans les doigts, il leur était difficile de maîtriser les mouvements de charge et même le Sgt. Baumann termina la cérémonie édenté, l'une de ses incisives n'ayant pas tenu le coup lors du déchirement de la cartouche.

Heureusement qu'un excellent apéritif et des ramequins bien chauds, servis en la Salle des grenadiers, au restaurant de l'Aigle Noir, réchauffèrent les coeurs et les esprits.



D'anciens grenadiers reconvertis ...

(Photo Lib./JLBi).



Mutations

Promotions * Distinctions

Au cours de cette année 1983, il a été enregistré les mutations et procédé aux promotions et remises de distinctions suivantes:

ADMISSIONS

Cap. aum. Bernard ALLAZ, 1947, Belfaux
Gren. Pierre PHILIPONA, 1950, Fribourg
Gren. Georges RUFFIEUX, 1949, Epagny

DEMISSIONS

Sgt. Louis SEYDOUX, 1915, 1ère section
Sgt. Aimé BERSIER, 1918, 3ème "
Sap. Roger ZAUGG, 1912, état-major

Ont été nommés

MEMBRES HONORAIRES

M. Louis SEYDOUX, ancien sergent gren.
M. Aimé BERSIER, ancien sergent gren.

MEMBRE VETERAN

M. Roger ZAUGG, ancien sapeur

Ont été promus

SERGENTS

cp1.sap. Bernard ROUBATY, chef du détachement des sapeurs
armurier Charles BRODARD, section 3

CAPORAL

gren. Gilbert RISSE, section 3

SAPEURS

cp1. Roland GIRARD, section 1
gren. René ZAY, " 1

Ont touchés des

CHEVRONS D'ANCIENNETE

1er chevron (5 ans) tamb. Edgar ETTER
gren. Jean-Claude KOLLER
gren. Jean WEBER
gren. Jean-Pierre YERLY

2ème chevron	(10 ans)	sgt.fifre Charly BAECHLER
4ème chevron	(20 ans)	tamb.major Marius BRÜGGER cpl.tamb. Aloys MAURON cpl.gren. Henri BERSET cpl.gren. Pierre CERIANI
5ème chevron	(25 ans)	gren. Georges LINIGER
6ème chevron	(30 ans)	four. François ROUBATY sgt.gren. Hubert PYTHON cpl.gren. Félix PAUCHARD
7ème chevron	(35 ans)	sgt.gren. César JONIN

CHANNE FRIBOURGEOISE

pour avoir atteint la 100ème prestation

cdt.colonel André LIAUDAT	104 prestations
lt. Jean-Pierre SCHUWEY	105 prestations

PLATEAU ET 6 GOBELETS

pour avoir atteint la 200ème prestation

cpl.gren. Henri BERSET

Ont été désignés

GARDES DU DRAPEAU

gren. Robert VONLANTHEN, 1ère section
gren. Xavier HUBER, 2ème section
remplaçant:
gren. Michel MEUWLY, 3ème section



Jubilaires

Plusieurs de nos membres actifs, vétérans ou d'honneur ont fêté au cours de cette année 1983 un anniversaire se terminant par 0; nous évoquerons ici les jubilés de ceux qui ont eu 50, 60, 70 ou 80 ans.

Chaque fois le Contingent, par son comité, une délégation ou dans certains cas des grenadiers en uniforme, a tenu à s'y associer et a rendu visite aux intéressés.

Les voici dans l'ordre decrescendo:

80 ANS M. MARCEL GUHL, MEMBRE D'HONNEUR



Quelle sympathique réception avait organisé la famille de M. Guhl à l'intention de la délégation du Comité et de l'Etat-major et des 8 grognards en uniforme venus au soir du 5 janvier, à la veille des Rois, apport les félicitations et les voeux du Contingent à Monsieur Marcel GUHL, personnalité attachante qui a gardé des liens très étroits avec notre corps de troupe.

En relisant les annales de notre société, nous retrouvons que le cap. Guhl,

bien qu'il n'ait jamais été porteur de fusil, a été un collaborateur très actif et très efficace du comité chargé d'organiser les fêtes marquant l'inauguration de notre premier drapeau en 1934. Il a d'ailleurs été nommé membre d'honneur lors de l'assemblée qui s'est tenue au Café du Belvédère, le 28 décembre 1934.

M. Guhl n'est-il pas d'autre part le généreux donateur de la table des grenadiers qui a longtemps servie au Café Beausite et qui maintenant se trouve au Restaurant de l'Aigle Noir, à l'entrée de la Salle des grenadiers? Combien de fois la 2ème section, que l'on nommait alors la "section de Beauregard", n'a-t-elle pas eu, à l'époque où M. Guhl était directeur de la Brasserie Beauregard, recours à lui pour étancher sa soif ou organiser une sortie ?

Merci Monsieur et Madame GUHL, félicitations et voeux de santé !



70 ANS

M. XAVIER KUENLIN, MEMBRE D'HONNEUR

Nous avons plaisir, le comité du Contingent, une délégation de la Vieille-Garde et sept grenadiers en uniforme, à nous retrouver, en fin d'après-midi du dimanche 27 mars, chez notre membre d'honneur Xavier KUENLIN qui, en compagnie de son épouse et de son fils, tenait à recevoir ses anciens compagnons d'armes venus le féliciter pour ses 70 ans.

Dans son allocution, notre commandant Liaudat ne manqua pas de relever tout ce qu'avait été et est encore le jubilaire pour le Contingent: porteur de fusil en 1948, sgtm. en 1957, banneret en 1967, membre d'honneur depuis 1974 et nota que les qualités dominantes de toute cette activité avait été: disponibilité, exactitude et rigueur.

Au travers des souvenirs évoqués par la suite, nous retrouvions l'attachement indéfectible de Xavier pour le Contingent, pour SON Contingent. Cet attachement est encore mieux mis en évidence aujourd'hui au travers de sa fonction de président de la Vieille-Garde.

Merci Xavier et Madame de votre gentille réception, de votre fidélité et de votre disponibilité.



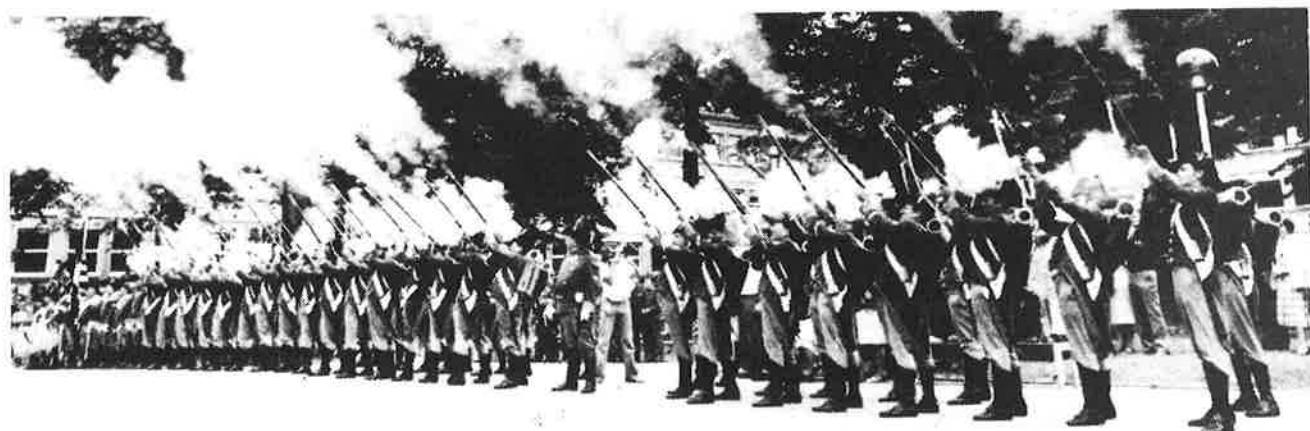
60 ANS

M. LEONARD GUMY, MEMBRE VÉTÉRAN

Qui, parmi les actifs actuels ou les anciens, ne se souvient du boute-en-train, de l'animateur au sein du Contingent, qu'était notre ancien sergent-tambour Léonard GUMY.

Eh bien notre ami Léonard qui a quitté le Contingent voici une dizaine d'années a fêté le 4 avril dernier son 60ème anniversaire.

Le Comité lui a adressé ce jour-là les vœux traditionnels, accompagnés d'un élixir de jeunesse.



60 ANS

M. JOSEPH COTTET, MEMBRE D'HONNEUR



La délégation désignée, composée de représentants du comité et de 6 porteurs de fusils en uniforme, s'était fait un plaisir tout particulier, au soir du 15 avril dernier, de se retrouver dans l'extrême sud de notre canton, à Bossonnens plus précisément, où nous tenions à apporter à notre membre d'honneur, M. Jos. COTTET, les félicitations et les voeux du Contingent.

Au nom du Cdt. Liaudat, retenu par un contre-temps survenu au sein de l'ER de Savatan qu'il commande, l'adj. Michel Auderset se fit le porte-parole des grognards pour dire à notre ancien "patron" toute la gratitude du Contingent, le remercier de tout ce qu'il a fait ou obtenu pour notre corps.

Entouré de son épouse et de quelques-uns de ses enfants et touché du geste des grognards, M. Cottet réitéra son attachement aux traditions de ce pays et à sa terre puis, dans le cadre de sa maison

familiale, nous invita à une sympathique et très appréciée collation.

Merci M. Cottet et permettez-nous, au travers de cette chronique, de vous réitérer nos félicitations pour votre récente élection au Conseil national.



60 ANS

M. PIERRE RIME, PARRAIN DU DRAPEAU ET MEMBRE D'HONNEUR



On dit que 60 ans est l'âge de la sagesse mais nous croyons qu'être sexagénaire en 1983 est aussi un présage de succès puisqu'en effet c'est aussi auprès d'un futur Conseiller national que le Comité et 6 porteurs de fusils allèrent, au soir du 21 juin apporter les félicitations et les souhaits du Contingent des Grenadiers fribourgeois.

Il s'agissait ni plus ni moins que du parrain de notre drapeau, M. Pierre RIME, membre d'honneur.

La réception en sa ferme du Transval, à Bulle, où se retrouvèrent également de nombreuses personnes du monde politique et économique fribourgeois fut grandiose.

Merci au parrain et à son épouse de tout ce que vous faites et ferez encore pour notre Contingent, félicitations et voeux chaleureux.



60 ANS CPL. ANDRE GANTNER

S'il a déjà atteint la sagesse des anciens, le caporal GANTNER, dit Mignum, n'en a pas moins gardé la jeunesse et la joie de vivre des véritables grognards.

En effet, qui dirait en le voyant si pétillant, si plein d'entrain et d'esprit, que notre caporal de la 2ème section est devenu sexagénaire. Cela devait se fêter et se fit de belle manière en son chalet de Charmey, au soir du 30 juillet.

Dans son message, notre Cdt. Liaudat ne manqua pas de rappeler les qualités qui font du cpl. Gantner un pilier de cette 2ème section qui d'ailleurs lui avait délégué ce soir-là le chef de section et 6 camarades en uniforme.

Parmi les qualités évoquées par le commandant relevons entre autre la fidélité (29 ans de Contingent), l'assiduité (hormis les sorties de contemporains presque 100% de prestations), le charme (Tino Rossi), la camaraderie (ne laisse jamais laisser tomber ses copains, surtout après certaines prestations...) et l'on pourrait continuer ainsi sur un ton badin.

Ne nous en veux pas cher Mignum, tu es un grenadier comme on les aime, un véritable compagnon d'armes. Merci à toi, à ta chère épouse et à tes proches pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé, félicitations et à dans 10 ans.



Ceux qui nous ont quittés

Chaque année apporte à l'être humain, à la société, à notre Contingent, son lot de joies et de peines.

En 1983, nous avons été particulièrement à la peine, des membres actifs, vétérans, honoraires et d'honneur nous ayant quittés pour toujours pour un monde que l'on dit meilleur.

Chaque fois le Contingent a tenu à accompagner ces amis fidèles à leur dernière demeure terrestre.

19 MAI 1983

M. JOSEPH EISENLOHR, MEMBRE HONORAIRE



Bien que nous le savions continuellement sous contrôle médical, tous les grenadiers et leurs amis ont été peiné à l'annonce du décès subit, le 16 mai après-midi, de notre ancien sergent-sapeur Jos. EISENLOHR.

Né le 20 août 1916, Joseph Eisenlohr était entré au Contingent le 11 avril 1956 et passa sous les drapeaux 17 jours plus tard. Il fut porteur de fusil durant 2 ans et passa sapeur le 30 avril 1958, fut nommé caporal le 21 mars 1970 et enfin sergent et responsable des sapeurs le 16 février 1979. Son état de santé s'amenuisant, il démissionna le 12 février 1982 et fut nommé membre honoraire.

Seppi Eisenlohr a beaucoup apporté et beaucoup donné au Contingent. C'était un de ces hommes sur lesquels on pouvait compter, fidèle à la parole donnée, à l'engagement pris. Ses interventions dans les séances d'état-major étaient toujours réfléchies, posées, équilibrées. Sa générosité pour ses sapeurs

et le Contingent n'avait pas de borne et il avait plaisir à offrir. Qui ne se souvient pas de certaines sorties où, lors du voyage ou en chambre, Seppi sortait de sa valise, bien emballé, un délicieux jambon de la borne, ou encore les excellents boudins dont il gavait les participants à nos assemblées générales.

Quelle allure aussi avait Joseph Eisenlohr, non seulement dans son uniforme de grenadier mais également en bredzon, costume qu'il portait fièrement en dehors de nos prestations officielles, particulièrement à l'étranger. Cela démontre qu'il était très attaché à son pays, à nos traditions et en quittant les rangs du Contingent il a voulu offrir à ses

frères d'armes un souvenir tangible sous forme d'une sonnaïlle aux armes des grenadiers, que vous pouvez voir maintenant suspendue au Restaurant des Montagnards à la Roche.

A ses obsèques, un détachement de grenadiers, les sapeurs et une foule nombreuse ont tenu à lui rendre un dernier hommage et à entourer son épouse de nombreuses marques de sympathie.

Adieu Seppi, nous sommes certains qu'au ciel tu fais partie d'un autre Contingent.



26 OCTOBRE 1983 SGT. CESAR JONIN, IERE SECTION



Au lendemain de la prestation marquant le 150ème anniversaire de la Société suisse des officiers, se répandait comme une traînée de poudre parmi les grenadiers, l'annonce du décès du Sgt. César JONIN, serre-file de la Ière section. Malgré sa présence, quelques heures auparavant, parmi nous, nous devions nous rendre à l'évidence, César avait succombé à la suite d'un malaise cardiaque.

Né le 12 mars 1922, César Jonin était entré au Contingent le 27 avril 1948. Il fut incorporé à la Ière section et fut promu sergent le 10 avril 1957. Depuis de très nombreuses années, César fonctionnait comme serre-file.

Discret, serviable et disponible, César a été la preuve vivante d'efficacité au sein du Contingent. N'est-il pas celui qui a fait le plus de prestations en uniforme, puisqu'il venait d'atteindre la 300ème. Cela démontre bien que chaque fois que l'on a fait appel à lui, il a répondu présent.

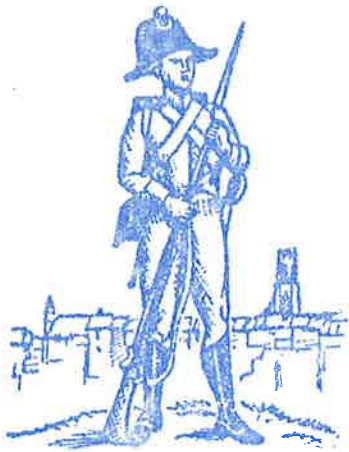
Partageant le souci de la présentation de notre Contingent et sachant aussi faire preuve de rigueur, il a amené et formé de nombreux filleuls et quels filleuls! Il savait

en être le modèle, le conseiller et l'ami.

A ses obsèques en l'église du Christ-Roi où une foule nombreuse se pressait, puis au cimetière, le commandant Liaudat et un détachement de porteurs de fusils, aux ordres du Lt. Wassmer, lui rendirent les honneurs. Lors de la salve, témoignage émouvant au compagnon d'armes qui nous quittait à tout jamais, les grenadiers avaient le cœur gros et sentaient que dorénavant il manquerait un maillon à la chaîne d'amitié.

Adieu César, ta place est bien vide au Contingent !





Fribourg, date du timbre postal

CONTINGENT DES
GRENADIERS FRIBOURGEOIS

Monsieur,

Notre Contingent a édité il y a quelques années son "Livre du grenadier" qui relate - non pas son histoire - mais celle des grenadiers fribourgeois depuis la révolution française. L'histoire de notre contingent y a aussi une part modeste. Ce livre a été écrit par les capitaines Eric Thilo, homme de lettres et Georges Corpataux, archiviste d'Etat. Il est de bonne présentation, bien écrit et bien imagé.

Désireux de faire connaître l'histoire des soldats de Fribourg et d'agrandir le cercle de ceux qui l'apprécie, nous avons contacté l'ensemble des sociétés militaires de notre canton.

Le prix de cet ouvrage, dont seul un tirage limité est à disposition, se monte à fr. 20.--, frais d'expédition inclus.

Au plaisir de vous lire, nous vous prions de croire, Monsieur, à nos sentiments bien cordiaux.

CONTINGENT DES GRENADIERS FRIBOURGEOIS

Le commandant :

Le quartier-maître :

----- A découper -----

Je commande exemplaire(s) du "Livre du grenadier" au prix de fr. 20.-- l'exemplaire.

Celui-ci me sera envoyé par poste avec un bulletin de versement.

Ce bulletin est à découper et à renvoyer au QM du Contingent :

M. Gérard Piccand, 13, chemin des Eaux-Vives, 1752 Villars-sur-Glâne

Nom : Prénom :

Domicile : Adresse : -

Date : Signature :

7 DECEMBRE 1983 Mlle SOLANGE DE DIESBACH,
MEMBRE D'HONNEUR

Alors qu'en séance du comité du 5 décembre 1983, nous établissions la liste des jubilaires 1984, dont elle aurait dû faire partie, nous apprenions le décès, survenu le même jour, de notre membre d'honneur Solange DE DIESBACH

Il est peut-être surprenant qu'une femme soit membre d'honneur d'un corps de troupe composé d'éléments uniquement masculins. Nous en trouvons la raison dans les archives où au procès-verbal de l'assemblée du 28 décembre 1934 il est noté:

"En signe de reconnaissance pour tout l'appui financier et moral que nous ont donné certaines personnes à l'occasion de la grandiose fête du baptême de notre drapeau, l'assemblée décide à l'unanimité, sur la proposition du Comité, de nommer Membres d'honneur du Contingent:

Mademoiselle Solange de Diesbach, vice-présidente de la commission du drapeau;

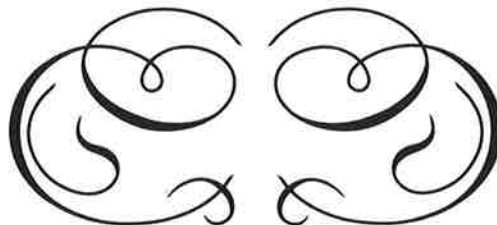
....

(suivent 9 autres noms)"

Mlle de Diesbach, bien dans la tradition de sa famille, s'est toujours intéressée aux activités du Contingent et la 2ème section, aux ordres du Lt. Hertig, lui rendit, lors des obsèques en l'église Notre-Dame, les honneurs qui lui étaient dûs.



A toutes les familles en deuil et à nos membres et amis du Contingent qui ont perdu, au cours de cette année 1983, un être cher, nous réitérons nos sincères condoléances et les assurons de notre vive sympathie.



Message de l'Aumônier

Chers Grognards,

Chers Amis des Grenadiers,

Que notre pensée se tourne vers Louis KOERBER qui a servi pendant plus de 38 ans dans nos rangs. Il a été un ami, un frère. Il a contribué par sa vie et son témoignage à l'unité du Contingent et nous a aidé à vivre dans la foi notre belle devise " HONNEUR ET FIDELITE".

Je vous l'ai déjà partagé et je tiens à ce que cet événement soit consigné. Lors de l'Im Memoriam de 1981 Louis était des nôtres pour la dernière fois à cette cérémonie. J'y participais en aumônier militaire. Avec quelques confrères nous avons partagé le repas. Gardons vivant son souvenir en nos coeurs et que ses paroles de vie nous guident sur le chemin qui nous conduit au Royaume.

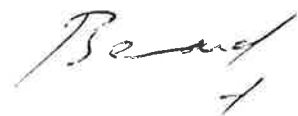
Voici une année que vous m'avez appelé et choisi pour être votre aumônier. Avec joie j'ai accepté et accompli ma mission auprès de vous et avec vous. Ma prière quotidienne pour vous est : " Seigneur donne-nous la force, au coeur du monde qui t'oublie, de vivre notre devise " HONNEUR ET FIDELITE". Que tous nos gestes, nos paroles et nos actions y contribuent, nous donnant la joie de vivre heureux en famille, aux Grenadiers, dans nos milieux de travail, en société et avec nos amis. Que notre amitié pour toi Seigneur soit source de lien profond et vrai entre nous. Seigneur bénis les Grenadiers mes amis, leurs familles et tous nos amis.

Oui, mon ministère avec vous, auprès de vous c'est d'être pour tous un ami, en n'ayant qu'un désir que tous nous vivions dans l'amitié nous aimant les uns les autres selon la volonté de Dieu " tels que nous sommes ".

Pensons à tous nos frères entrés trop tôt dans la vie éternelle. Gardons d'eux le souvenir de leur amitié, de leur exemple et qu'ils nous aident à vivre en vérité dans l'esprit grognard. Donnons notre vie pour les autres et nous trouverons le vrai bonheur. Que chacun s'engage à la suite du drapeau en service, comme chaque jour.

Que le Seigneur nous bénisse,
vous, vos familles et vos amis.
Heureux de servir avec vous.

Amitié.

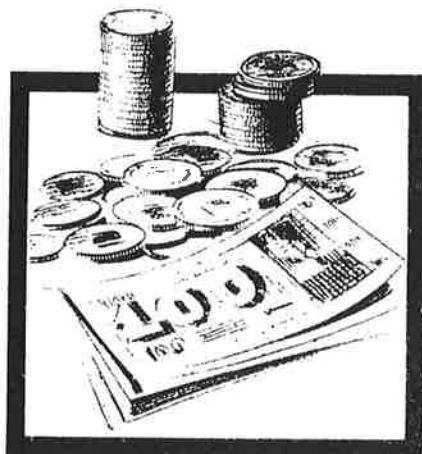


votre aumônier.



LOTOS

Avec les cotisations des membres actifs (actuellement fr. 100.-), des membres passifs (fr. 10.- à 19.-), supporteurs (fr. 20.- à 49.-) bienfaiteurs (plus de fr. 50.-) des dons, du bénéfice de la vente des vins et des livres du Contingent, les lotos sont pour notre société un apport nécessaire à la couverture d'un important budget qui, pour cette année 1983, approchait de fr. 50'000.-



Ces lotos, organisés de main de maître par la Commission que préside le lt.banneret Kiki VOLERY et à laquelle collaborent le cpl. Raphaël HAYOZ, le gren. Bernard LANTHEMANN, le sap. Claude ROUBATY et le fifre Jean-François CASTELLA, connaissent toujours un succès réjouissant et, par les magnifiques lots mis en jeu, font la joie de nombreux gagnants.

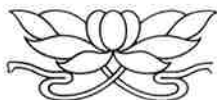
Merci à la Commission du loto, à nos membres qui y participent ou collaborent, à leurs familles, à leurs connaissances et aux nombreux et fidèles joueurs qui nous retrouvons avec plaisir au Restaurant du Beau-site.



Effectifs

Au 31 décembre 1983 et selon notre Quartier-maître PICCAND qui en est responsable du contrôle, l'effectif du Contingent des Grenadiers fribourgeois se répartissait comme suit:

Membres actifs	77
" vétérans	19
" honoraires	5
" d'honneur	27
" bienfaiteurs	97
" supporteurs	327
" passifs	193
<hr/>	
soit au total	745



Vieille Garde

Quelle heureuse idée ont eue les initiateurs de notre "Vieille Garde" en regroupant tous ceux qui, ayant passés sous les drapeaux et revêtus l'uniforme bleu et rouge mais ne pouvant plus, pour diverses raisons, participer activement aux prestations et exercices, ont voulu, dans l'esprit et l'amitié du Contingent, perpétuer leur intérêt pour ce corps de troupe.

Cet intérêt s'exprime particulièrement par la présence régulière de ces anciens à nos diverses prestations et, nous tenons à le relever, par leur récente et généreuse souscription en vue de procurer les premiers fonds nécessaires à l'organisation et à la mise sur pied des manifestations qui marqueront, en septembre prochain, la bénédiction et l'inauguration d'un nouveau drapeau.

Nous signalons à tous les anciens ou encore récents grognards qui s'intéressent à l'activité de la "Vieille Garde" que celle-ci tient son stamm le premier lundi de chaque mois, à 18.00 heures, au Restaurant de l'Aigle Noir, rue des Alpes à Fribourg. Ils peuvent également s'adresser à son président, l'ancien lt. banneret Xavier KUENLIN, Pérolles 77, tél. 24 66 97.



MERCI

Arrivé au terme de cette chronique 1983, j'espère que vous avez eu plaisir à sa lecture et que vous avez pu revivre, certainement avec intérêt, les heures gaies ou tristes du Contingent, que vous avez fait meilleure connaissance avec nos activités, nos soucis, nos joies.

Au moment de déposer mon mandat, je vous remercie de votre fidélité, de votre intérêt, éventuellement de votre collaboration ou de vos remarques. Je souhaite que la lecture, depuis 1977, des sept chroniques successives que j'ai rédigées, vous a permis de découvrir ou de mieux connaître notre Contingent des Grenadiers fribourgeois, son histoire, ses hommes, sa vie, son idéal, sa devise "HONNEUR ET FIDELITE".

Le Chroniqueur:

Sgt. quen. J. Ulan 51

Conclusion

Les grognards sont l'âme du Contingent. Je mesure tout l'honneur que vous faites à nos autorités du canton et de la ville de Fribourg en les servant avec panache et dignité. Je vous exprime un vif sentiment de gratitude et de reconnaissance pour votre dévouement inlassable.

J'adresse des remerciements chaleureux aux membres du comité de l'état-major et aux moniteurs de la clique pour l'exécution parfaite de leurs tâches.

Je suis profondément reconnaissant aux autorités cantonales et communales pour leur généreux soutien.

Un grand merci également aux mass-média de leur appui constant, aux membres d'honneur, honoraires, bienfaiteurs, supporteurs et passifs pour l'intérêt profond qu'ils portent à notre corps tout au long de l'année.

Grâce à son engagement, à ses efforts, le sgt chroniqueur Hubert Chassot a su relater avec chaleur et entrain les campagnes du Contingent. Qu'il en soit vivement remercié !

Vive le CONTINGENT DES GRENAIERS FRIBOURGEOIS !

Le Commandant



Colonel EMG A. Liaudat

